

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Michel GENDREAU (Co-président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal), Amaury BREUILLE (Adjoint au Maire), Bernard JOURDAIN et Franck MICHEL (Adjoint au Maire).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Bertrand FRIGOT (Co-président habitant), Christian Félix ARNAUD, Michèle BEAUFORT, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Ginette BONHOMME, Danielle BOISSON, Geneviève BONNEAU, Vanessa BRARD, Marie-Reine CHATAIGNON, Daniel COURANT, Bertrand DARU, Bertrand DE BELLEVILLE, Françoise DEPLAGNE, Jean-Louis DORLET, François DUPUY, Jean-Gilles DUTROS, Bernard FAQUET, Henriette FELON, Vincent FEUILLET, Sylviane GRIGNON, Raymond HIMBER, Brigitte JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Erwan LE GUERN, Luis Manuel LOPES, Aline MACHERAS, Yannick MAUFRAS, Françoise MAYE, Catherine MOUCHARD, Jean-Pierre OUMAILIA, Bruno PARIS, Jean-Michel PIERRE, Jean-Louis REGRAIN, Yves SULLET, Jérôme TALON, Mireille TREBUCQ, Jeanne d'Arc TRILLAUD.

Excusés : Alain CLUZEAU, Alain CRIGNON, Jean-Pierre FERRU, Christophe HUMBERT, Patrick JUDE, Cécile MALFRAY, Jean-Marie WACK.

Absents : Gilles ALBERT, Stéphane AMAT, Liliane BARATON, Anne-Cécile BARBANCON, Jean-Paul BOISSON, Monique BOULET, Dominique CARDINAL, Dominique CHASSAING, Jérôme CLAVIER, Patrice COCHEZ, Thomas CORGIER, Magalie COURBES, Sylvie DAGUERRE, Michaël DAMPURE, Francine DOUSSAIN-LETAILLEUR, Claudine DRIAN, Stéphanie DUPONT, Colette ECOTIERE, André FOURNIER, Charles FRAIZE, Philippe GENET, Sébastien GIORA, Anne-Marie GOURJAULT, Amélie GOYER, Antoine GUIGNARD, Philippe GUYONNET, Michel JARRAUD, Sandrine JOUHANIQUE, Gérard JOURDAIN, Jacques KALBACH, Didier LEVASSEUR, Odile LHUILLIER, Annie LUCIEN, Aurélien MANSART, Sylvie MERCIER, Stéphane MIGNE, Jean-Philippe MOOG, Philippe MOREAU, Michel MOYNARD, Juliette MURRAY, Philippe NAUDEAU, Sophie PELLETIER, Paul PELLETIER, Damien PETIT, Laëticia QUINAULT, Delphine RENAUD-PAGE (Adjointe au maire), Catherine REYSSAT, Didier SABOURIN, Brigitte SACRE, Michel STEINBERG, Geneviève SUBLAURIER, Michel TISSANDIER, Antoine TRELLU Marc VECHAMBRE, Christophe VIGNERON.

Agents municipaux : Laurence FAUCON (Directrice Vie participative), Bénédicte GABRIEL (assistante conseils de quartier).

Public : environ 50 personnes et 2 journalistes.

Ouverture de la séance à 20h40

Lancement de la séance par Michel GENDREAU qui rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Retour sur les animations initiées par le Conseil de quartier Centre-ville
- 2/ Premiers constats sur les débuts de la piétonisation
- 3/ Information sur la programmation des travaux 2009 sur le quartier Centre-ville
- 4/ Bilan, perspectives d'action et priorités pour 2010 du Conseil de quartier

1/ Retour sur les animations initiées par le Conseil de quartier Centre-ville

A l'occasion du lancement de la piétonisation, le Conseil de quartier Centre-Ville avait invité l'ensemble des conseillers de quartier de la ville à participer à un apéritif (également offert aux passants) sur la rue Victor Hugo et à un repas partagé sur le parvis des halles.

De nombreux conseillers de quartier et élus de la ville avaient donc fait le déplacement (au moins pour l'apéritif), de nombreux passants ont également profité de l'opération. Puis une cinquantaine de personnes a prolongé la soirée autour du repas partagé.

Les co-présidents habitants ont indiqué que ce temps d'animation et d'échanges s'est déroulé de manière conviviale, sentiment partagé avec les personnes qui étaient présentes. Une série de photos de l'événement illustre leurs propos.

2/ Premiers constats sur les débuts de la piétonisation

Dans un premier temps, Bertrand FRIGOT indique que sur les nouvelles rues piétonnes, on voit passer de nombreux piétons, des cyclistes, des navettes qui cohabitent et se partagent l'espace public, très peu de voitures. Les conseillers de quartier ont souhaité, à l'occasion de ce dernier Conseil de quartier, faire les premiers constats une semaine après le lancement de la piétonisation.

Jacques TAPIN confirme que ce temps de parole a pour objectif de faire remonter aux élus et techniciens de la ville questions et remarques après quelques jours de mise en œuvre du secteur piétonnier et du changement du plan de circulation. La presse locale a fait son travail en relayant les points sensibles, les problèmes d'embouteillage de la ville notamment. La parole est donnée aux conseillers et personnes dans le public qui souhaitent s'exprimer sur le sujet. Environ une trentaine de questions et remarques sont énoncées.

*** Retour sur les échanges et remarques par Amaury BREUILLE, Adjoint à la Direction des espaces publics et Jacques TAPIN, Adjoint à la Citoyenneté :**

Sur l'ensemble des questions et remarques, 4 thèmes majeurs ressortent :

1/ 50% des remarques portent sur la mise en place du nouveau plan de circulation

Synthèse des remarques et questions :

- *Secteur St Jean / Pl. Roulage / 24 février : Les rues St Jean et du 24 février sont bloquées toute la journée depuis le nouveau plan de circulation.*
- *Colline St André : Il est demandé de rétablir le sens de circulation de la rue du Pont (sens sortant) et de la rue du Rempart. / Aujourd'hui la Colline St André devient un secteur dangereux (vitesse et stationnement sauvage) dont il est très difficile et long de sortir. / Il n'existe qu'une seule sortie de la Colline par la rue St Gelais, ce qui pose des problèmes en terme de sécurité. / Il a été constaté une circulation affaiblie sur la rue St André.*
- *L'association « Se déplacer à Niort » précise que les différents points abordés ce soir avaient déjà été indiqués avant le 27 juin et que la municipalité ne les a pas pris en compte.*
- *Certains témoignages touchent aux changements de comportements en terme de déplacements rendus possibles par ce nouveau plan de circulation « le centre-ville respire ».* Certains usagers ont opté pour la marche, le vélo, la navette.
- *Il est évoqué une signalétique mal adaptée à ce nouveau plan de circulation.*
- *Il est évoqué la remise en cause de l'intégration de la rue de l'Arsenal dans le secteur piéton.*

Réponse d'Amaury BREUILLE : il est évident qu'un tel changement, comme la ville de Niort n'en a pas connu depuis plus de 30 ans ne peut que bouleverser les habitudes et l'équipe municipale, en faisant ses choix, en était tout à fait consciente. A 4 jours du démarrage de la piétonisation et de la mise en place du nouveau plan de circulation, il est normal que certaines habitudes persistent, que les flux de transit (passage par le centre-ville sans arrêt) soient toujours existants. Ce nouveau plan de circulation a pour objectif notamment, de réduire ce genre de flux et donner une place grandissante aux autres modes de déplacement.

Bertrand FRIGOT indique que cette réunion permet en effet de mettre en évidence les différents problèmes et les bienfaits qu'engendre le nouveau plan de circulation. Il souhaite rappeler que les conseillers de quartier avaient mis en garde la municipalité sur les points sensibles dès la présentation par le bureau d'études CODRA (en février et avril derniers). Mme Le Maire est venue confirmer lors du dernier conseil de quartier la date de lancement du 27 juin. Mais aujourd'hui, le Conseil de quartier demande à ce que l'équipe municipale soit très réactive sur les différents problèmes à régler suite à la mise en œuvre de ce nouveau plan de circulation. Enfin, il y a de nombreux cas de refus aux demandes d'autorisation de dérogation, notamment pour sortir de la Colline St André par le bas de la rue Basse.

Réponse de Jacques TAPIN : Concernant les points noirs et les solutions de blocage liés à la circulation, il a y 2 types de réponse :

- Ces problèmes sont liés aux flux de transit et la réponse viendra du changement de comportement et des habitudes des automobilistes.
- Lorsque les problèmes touchent les riverains, alors la municipalité donnera des réponses au cas par cas.

2/ 30% des remarques concernent l'activité commerciale

Synthèse des remarques et questions :

- Les baisses d'activité liées au nouveau plan de circulation : d'après les vitrines de Niort, plusieurs commerçants constatent un problème de fréquentation, les chalands appréhendent l'accès au secteur piéton. Il est demandé de la documentation pour informer les clients au plus vite des possibilités. / Rue du Palais (rue qui est devenue un sens unique), la boulangerie a perdu 50% de son chiffre d'affaires / Un restaurant rue Jean-Jacques Rousseau a également perdu 50% de son chiffre d'affaires. / Un restaurant Place de la Comédie a vu son chiffre d'affaires divisé par 2 voire par 3 les 3 derniers jours. /

- Il est évoqué des problèmes d'autorisation d'accès à la zone piétonne et à la Colline St André.

- Il est déploré dans l'audience l'absence d'un interlocuteur de l'équipe municipale en charge de l'activité commerciale.

Réponse d'Amaury BREUILLE : Les premiers éléments de retour ne semblent pas encore significatifs, pour certains la situation reste stable, d'autres profitent du nouveau plan, d'autres enfin en souffrent.

Réponse de Jacques TAPIN : Concernant les effets du changement sur l'activité commerciale, le dispositif a été mis en place avec la CCI et les commerçants. L'équipe municipale réfléchit à la mise en place de solutions ponctuelles pour répondre aux situations difficiles.

3/ 10% des interventions traitent du thème de la propreté

Synthèse des remarques et questions :

- *Pour la réussite du projet, la propreté du centre-ville doit être irréprochable quel que soit le moment de la journée.*
- *Il est évoqué le problème de propreté à proximité des halles à l'issue des marchés.*

Réponse d'Amaury BREUILLE : Avec la mise en place de la piétonisation, l'équipe municipale fait le constat, qu'avec les 40 agents qui assurent la propreté de l'ensemble de la ville au quotidien, la propreté générale et courante de Niort est assurée, mais qu'il est difficile d'assurer la propreté liée aux événements et animations de la ville.

Réponse de Jacques TAPIN : Il est important de prendre également en compte les incivilités et de chercher à faire réduire cette propension de certains individus à laisser les déchets partout.

L'équipe municipale présente ce soir a noté la demande de maintenir le secteur piétonnier dans un état de propreté pour le rendre plus attractif.

4/ 10% des interventions sont sur d'autres sujets avec entre autres le thème du stationnement

Synthèse des remarques et questions :

Depuis quelques jours, il a été installé des horodateurs sur le quai de la Regratterie et rue St André ; Y aura-t-il un tarif préférentiel pour les résidents ? /

Réponse d'Amaury BREUILLE : Avec le nouveau plan de circulation et l'instauration de la navette gratuite qui dessert le secteur piétonnier et les parkings à proximité du centre, le schéma directeur de stationnement a été homogénéisé, avec entre autres, l'extension de la zone payante sur l'ouest de la ville. Le changement de tarification a pour objectif la mise en place d'une meilleure rotation du stationnement à proximité du centre ville et des commerces.

Enfin, la mise en stationnement payant a permis à la ville d'assurer une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de nombreuses places réservées et les cheminements ont été mis aux normes. Enfin, un nouveau service de prise en charge des personnes à mobilité réduite (handicap à hauteur de 80% au moins) a été mis en place par les TAN. Ces personnes peuvent maintenant être prises en charge par le TPRM (Transport pour les personnes à mobilité réduite) à partir de leur domicile pour le tarif d'un ticket de bus.

Réponse de Jacques TAPIN : La nouvelle politique en terme de stationnement à proximité de l'hyper-centre répond bien à la logique « Comment garantir une meilleure rotation des places de stationnement pour accéder aux commerces à proximité ? ».

Sur l'ensemble des autres questions, l'équipe municipale a bien pris note des remarques et des premiers constats. Jacques TAPIN précise qu'à compter de la rentrée scolaire 2009, les réunions concernant la piétonisation, le nouveau plan de circulation,... seront dissociées des réunions du Conseil de quartier Centre-ville pour qui il s'est avéré difficile depuis avril dernier de s'emparer des autres sujets du quotidien, de lancer des projets d'aménagements,... L'équipe municipale souhaite que le dialogue avec les citoyens puisse se poursuivre, étant consciente qu'elle ne pourra pas satisfaire 100% des Niortais et usagers de la ville.

3/ Information sur la programmation des travaux 2009 sur le quartier Centre-ville

1/ Enveloppe des crédits des Conseils de quartier

Chaque Conseil de quartier dispose d'une enveloppe de 150 000 €, répartis de la manière suivante : 100 000 € sont alloués au volet « investissements » et 50 000 € au volet « fonctionnement ». Le premier volet correspond à des projets menés en autonomie par le conseil de quartier pour lesquels le Conseil de quartier peut proposer une participation financière de tout ou partie de ceux-ci.

Le second volet correspond au développement d'actions :

- de formation autour du thème de la citoyenneté et de l'appropriation de la chose publique,
- d'animation à l'initiative du Conseil de quartier en lien avec les activités mises en place au sein des commissions,
- d'information, communication.

Enfin, pour répondre aux engagements de campagne électorale de l'équipe municipale en place, les actions liées à la solidarité de proximité et au développement durable ont toute leur place dans l'utilisation des crédits de fonctionnement. Jacques TAPIN rappelle que « ce sont les quartiers qui font aussi la ville ».

2/ Projets inscrits au budget primitif 2009 pour le Centre-ville

Crédits délégués au Conseil de quartier (Conseil Municipal du 30/03/09)

- Investissement : 100 000 € / '- Fonctionnement : 50 000 €

QUARTIER CENTRE VILLE		
Projets	Investissement	Dont financement CQ ?
Biscara - Eclairage public (demande 2004)	50 000 €	CQ ?
Passerelle Bessac (remise en état)	20 000 €	0 €
Espace Tartifume - aménagement parking paysage (dépollution)	170 000 €	0 €
Rue de la Gare - rénovation des trottoirs	175 000 €	0 €
Rue du Petit Banc	225 000 €	0 €
Rue des Remparts	150 000 €	0 €
Parking rue de l'Yser	250 000 €	0 €
Rue de Bessac (suite demande 2007)	60 000 €	CQ ?
Rue Paul François Proust (demande 2009)	50 000 €	CQ ?
Arrêt de bus pour la mise en service des navettes du Centre-Ville	30 000 €	0 €
Accessibilité handicapés piétonnisation	50 000 €	0 €
Réhabilitation Groupe scolaire Paul Bert	650 000 €	0 €
Réfection vitraux Notre Dame	115 000 €	0 €
Rénovation Patronage laïque	225 000 €	0 €
Projet Usine 21 (ex Boinot)	460 000 €	0 €
TOTAL	2 680 000 €	CQ ?

L'équipe municipale a voulu présenter ces projets dans un souci de transparence. En effet, les projets sont inscrits au budget primitif municipal mais ont un impact sur le quartier au

vu de leur situation géographique. Les conseillers de quartier sont ainsi informés des projets d'investissements (aménagement, travaux d'entretien...) financés par la ville pour 2009.

Jacques TAPIN souhaite également faire comprendre aux conseillers de quartier qu'il est important de distinguer trois niveaux de projets :

- les projets simples, dont la faisabilité est forte (possibilité de réalisation dans l'année).
- les projets de moyenne envergure. Ces derniers peuvent être étudiés et inscrits dans le budget du quartier de l'année suivante. Le conseil de quartier peut également argumenter auprès du conseil municipal pour que ce genre de projet soit inscrit au budget municipal de l'année suivante.
- les projets de grande envergure et qui dépassent les compétences du conseil de quartier. Dans ce cas, le conseil de quartier peut être un soutien/conseil dans la durée uniquement.

Dans ces conditions, il est important de réfléchir au plus vite au fléchage de l'enveloppe « investissements », afin que les financements soient engagés dans l'année. Jacques TAPIN demande à quelle hauteur la Conseil de quartier souhaite participer aux projets présentés dans le tableau.

Les co-présidents habitants proposent de participer à hauteur de 50% de l'investissement aux 3 projets qui font suite à des demandes du Conseil de quartier :

- Eclairage de la presqu'île de Biscarra pour 25 000 €,
- Travaux d'aménagement suite à l'expérimentation de la rue de Bessac pour 30 000 €,
- Réfection des trottoirs rue P. F. Proust pour 25 000 €.

Il est également demandé que le coût de l'apéritif offert aux conseillers de quartier et aux passants des rues piétonnes le 27 juin soit imputé sur le budget de fonctionnement du Conseil de quartier (1000 €).

3/ Echanges sur le budget 2009

Il est proposé que les 20 000 € restants soient utilisés pour assurer l'embellissement du secteur piétonnier en attendant les futurs aménagements de 2010-2011.

Les conseillers votent pour la répartition du budget d'investissement en y incluant la proposition d'embellissement du secteur piétonnier (41 votants) : 1 contre, 2 abstentions et 38 pour.

Le financement de l'apéritif sur les crédits de fonctionnement du Conseil de quartier est voté à l'unanimité.

4/ Bilan, perspectives d'action et priorités pour 2010 du Conseil de quartier

1/ Espaces publics

Les différents points sont illustrés par des photos.

1/ Travaux terminés :

- Rue du Vieux-Fourneau (aménagement et réfection de la voirie)

- Rue de la Boule d'Or (aménagement et réfection de la voirie)
- Suppression de la place réservée pour les personnes à mobilité réduite rue de Strasbourg (n° 177), remplacée par une place ordinaire.
- Pavés remplacés devant le Temple
- Rue Vieille Rose (revêtement entre rues Basse et Mère Dieu)
- Rue du Chaudronnier (suppression places de parking pour accès secours)

Réactions des conseillers et du public :

- Les riverains sont opposés à la décision de suppression de l'ensemble des places de stationnement sur la rue. Aujourd'hui, la rue sert d'itinéraire bis pour éviter la rue du 24 février.

Il est rappelé que les places de stationnement ont été supprimées pour des raisons de sécurité et d'accessibilité des secours.

2/ Travaux effectués d'ici fin 2009 :

- Parking Biscara (Eclairage de la presqu'île)
- Rue de la Gare (revêtement des trottoirs)
- Rue du Petit Banc et rue Macaudrie (réfection des rues)
- Rue Paul François Proust (réfection des trottoirs)
- Rue Sarrazine (revêtement)
- Rue de Bessac (travaux d'aménagement suite à l'expérimentation)
- Venelles de Strasbourg (aménagement pour accès au bassin d'orage début juillet)
- Rue Chabaudy et rue Balaclava (revêtement)
- Parking des Capucins
- > fiche de proximité du 13/05/09 : le revêtement sera repris dans le courant de l'été et le marquage au sol sera traité dans la foulée, en intégrant la mise en stationnement payant.
- Aliénor d'Aquitaine (Aire de Jeux)
- Rue Mazagran (revêtement réalisé dans l'été)

3/ Dossiers à suivre

- Parking Tartifume
 - Il est envisageable qu'un revêtement étanche soit installé prochainement.
- Parking de l'Yser : une réunion publique va être programmée pour informer les riverains de la création de ce parking.
- Rue du Vivier : une réunion est demandée par le comité de quartier avec les élus et les techniciens pour septembre.
- Alentours Eglise Notre-Dame (rues Bion, de la Cure, Jeanne d'Arc) : chaussées complètement défoncées.
 - Une fiche de proximité est rédigée pour demander la réfection totale de ces rues.
- Boîtes aux lettres en métal sur trottoirs dans plusieurs rues du centre-ville.

→ Les photos ont été envoyées à Michel GENDREAU pour que des suites soient données.

- Venelles de Strasbourg : le projet d'aménagement ne prévoit pas l'éclairage des venelles.

→ Une fiche de proximité pour installer l'éclairage et effectuer l'effacement des réseaux d'électricité et de téléphone, en faisant passer les câbles sur les façades est rédigée.

- Place du Roulage : angle rue Trois Coigneaux - rue de la Gare : Demande de réduire le nombre, ou l'importance des plantes mise en place par le fleuriste.

→ Michel GENDREAU se charge d'aller rencontrer le fleuriste.

Réactions des conseillers et du public :

- La ville de Niort ne fait-elle pas le lien entre les différents concessionnaires : rue du 4 août, 2 interventions, avec 2 concessionnaires différents ont eu lieu l'un à la suite de l'autre. N'aurait-il pas été possible que ces travaux se fassent en même temps ?

Réponse d'Amaury BREUILLE : 2 réunions avec les différents concessionnaires sont programmées dans l'année, afin que ceux-ci partagent leurs plannings de programmation des travaux.

2/ Grands travaux et déplacements

La commission a été dans un premier temps à l'origine des demandes d'information et de participation au projet de piétonisation (dès février dernier), puis c'est l'ensemble du Conseil de quartier Centre-ville qui s'est emparé du dossier.

La commission compte participer aux futurs temps de réunions avec l'équipe municipale sur le thème du secteur piétonnier et du plan de circulation (évoqués en conclusion des premiers constats de la piétonisation).

Enfin, les membres de la commission souhaitent également prendre part aux réflexions concernant les futurs aménagements du secteur piétonnier.

3/ Patrimoine et attractivité

La commission attend des réponses sur ces demandes réalisées lors du dernier Conseil de quartier :

- Concernant la limitation de l'accès aux Jardin des Plantes : début juillet : la demande d'étude concernant la limitation de l'accès coté quai de la Regratterie et coté chemin du Pissot a été lancée. La régie va poser des panneaux sens interdit avec panonceaux « SAUF SERVICE ET CYCLES ».
- La demande pour la Place du Donjon a été envoyée aux services concernés.

Les référents de la commission ont rencontré Pascal DUFOSRESTEL, 1^{er} Adjoint en charge notamment du projet de réhabilitation des Usines Boinot. Une visite du site a eu lieu fin juin.

Enfin, la commission travaille sur la réinstallation dans la ville des statues de la Brèche dans l'optique de réaliser un parcours des statues dans le centre-ville.

4/ Agenda 21

Cette commission traite du développement durable et ses premières réunions ont été l'occasion de rencontres avec des représentants d'organismes qui mènent des stratégies dans ce domaine. Une présentation du SDIS 79 (Service départemental d'incendie et de secours) a permis de bien maîtriser la notion d'Agenda21 et l'intérêt de toujours réfléchir

aux projets montés par le faisceau des 3 piliers du développement durable (social, environnemental et économique).

Ainsi, la commission souhaite pouvoir inciter chaque commission qui lance des projets à réfléchir au développement de leurs projets dans cette dynamique des 3 piliers.

La commission propose que le premier Conseil de quartier d'octobre prochain soit axé sur la thématique du développement durable, de l'Agenda21 et du Festival de la diversité biologique et écologique.

Bertrand FRIGOT indique en conclusion, que les stratégies de mise en œuvre d'un Agenda 21 (s'inscrire dans une démarche de respect de l'environnement) ne se déclinent pas que sous l'angle écologique, elles permettent également de travailler à l'amélioration du bien-être et de faire des économies concrètes.

A retenir :

Dates des prochaines réunions du Conseil de quartier

Bureau :

- Mardi 8 septembre, 18h (Salle des commissions)
- Lundi 9 novembre, 18h (à définir)

Réunion du Conseil de quartier (lieu à définir) :

- mardi 6 octobre, 20h30
- jeudi 3 décembre, 20h30

Assemblée plénière :

- Samedi 24 octobre, Noron, toute la journée

La séance est levée à 23h40.